

**Circonscription de l'Éducation nationale
DIJON EST**

Affaire suivie par :
J. Kheribi/J. Manzoni
Tél : 03 45 21 52 04
Mél : ien.dijon-est@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

Dijon, le 27 mars 2023

L'inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Dijon Est
à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames et messieurs les membres du RASED

Objet : orientation à l'école de Plein Air – Rentrée 2023.

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant la procédure d'orientation à l'EPA du Clos Chauveau pour cette année scolaire, en vue de la rentrée de septembre 2023.

Elle concerne des enfants du secteur du Grand Dijon en grande difficulté scolaire avec des troubles de santé et/ ou des difficultés sociales associées (voir le détail dans le document « 2_Procédure admission EPA », en pièce jointe).

Les troubles spécifiques du langage ne relèvent plus d'une orientation à l'EPA. Les parents des élèves concernés doivent saisir la MDPH pour faire une demande d'orientation en ULIS TSLA ou en SESSAD TSL.

Les dossiers sont constitués à l'instigation des directeurs et directrices d'école. La famille, les enseignants, les psychologues de l'Education nationale, les médecins scolaires et les médecins qui suivent l'enfant à l'extérieur renseignent chacun la partie du dossier qui les concerne. Si la famille bénéficie d'un suivi social, l'assistante sociale ou l'éducateur.rice qui suit l'enfant renseigne le volet social.

Cette année, la date limite de réception des dossiers à l'EPA est fixée au **vendredi 12 mai 2023**.

Les dossiers complets doivent être retournés par voie numérique aux adresses ci-après pour le **vendredi 12 mai 2023, délai de rigueur**.

Il revient au directeur ou à la directrice d'école de s'assurer que tous les acteurs ont bien transmis, pour cette date, les éléments qui les concernent.

Aucun dossier ne pourra être pris en compte passée cette date.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Le dossier est constitué de la façon suivante :

Pièces à adresser à la directrice de l'EPA (epa@pepcbfc.org)

- feuille de renseignements scolaires
- avis des parents
- feuille de renseignements familiaux

Pièces à adresser au secrétariat du Dr Béal, directeur médical du CMPP

(cmpp.mg@pepcbfc.org ou dorothee.vincent@pepcbfc.org)

- feuille de renseignements médicaux
- feuille de renseignements psychologiques et évaluation psychométrique
- feuille de renseignements sociaux

Les demandes de renseignement des volets médical, social et psychométrique/psychologique sont à faire, le plus rapidement possible, par le directeur de l'école en direction des professionnels concernés (médecin scolaire, psychologue EDA et services de soins).

Merci, dès que le projet d'orientation à l'EPA est évoqué, de demander aux parents de prendre contact (epa@pepcbfc.org ; 03 80 41 08 22) avec Mme Languet, directrice de l'école de Plein Air, afin qu'elle leur apporte des renseignements sur la structure et qu'elle en organise une visite éventuelle.

Les membres de votre antenne RASED sont vos interlocuteurs privilégiés pour envisager ces orientations au regard des besoins des élèves éligibles.

L'inspectrice de l'Éducation nationale

Jocelyne MANZONI